



Ma date de d'échéance de mon contrat

Par **Vabi**, le **03/04/2017** à **14:29**

Bonjour Madame, Monsieur,

la date d'échéance de mon contrat mutuel est le 13 janvier 2018 mais j'ai fait un avenant à ce contrat le 07 septembre 2016.

J'aimerais savoir si ma date d'échéance reste le 13 janvier 2018 ou je peu prétendre et mettre fin à mon contrat le 07 septembre 2017.

Je vous serai très reconnaissante si vous pouviez me répondre rapidement car cela est vraiment très important pour moi.

Je vous en remercie par avance recevez, Madame, Monsieur mes respectueuses salutations.
Vabi

Par **chaber**, le **04/04/2017** à **19:27**

bonjour

un avenant modifie le contrat mais ne change pas la date anniversaire, contrairement à un remplacement